

CONTRAT D'ENGAGEMENT « PAIN »

Entre	l'ADHERENT	et	le BOULANGER
Nom :		LE PAIN D'HERVE
Prénom :		SARL Le Fournil du Taillis
Adresse :		57 rue des Landrons
		60650 ESPAUBOURG
Tél :		Tél : 03 44 80 55 05
			Portable : 06 37 03 32 64
Courriel :		www.lefournil.com

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis ci-après pour la période du 12 OCTOBRE 2017 au 31 MARS 2018 inclus.

Les distributions seront assurées chaque jeudi , sur **21 semaines.**

Selon le calendrier ci-joint (calendrier identique à celui de la distribution des paniers de legumes)

Engagements de l'ADHERENT :

- Être Adhérent à l'**AMAP des colibris d'andresy** .
- Établir le ou les chèque(s) en règlement des paniers de la période susmentionnée ; les libeller à l'ordre de "**SARL le Fournil du Taillis**" puis les remettre à un responsable de l'AMAP, qui transmettra au **BOULANGER**. Le paiement peut être effectué, soit par un chèque global, soit fractionné en 2 ou 3 fois.
- Venir prendre son panier sur le lieu de distribution, les JEUDIS entre 18 h 30 à 19h40 h dans la salle rue lepic à Andresy
En cas d'empêchement (retard, vacances, etc.), faire récupérer son panier par une tierce personne qui sera désignée à un responsable de l'AMAP.
Tout panier non retiré par un Adhérent ou son remplaçant pourra être partagé entre les Adhérents encore présents à la clôture de la distribution ; il ne sera procédé à aucun remboursement.
- Trouver un remplaçant s'il souhaite se désister du présent engagement : aucun remboursement ne sera effectué.

Engagements du BOULANGER :

- Fournir des produits savoureux issus de composants biologiques certifiés.
- Livrer les produits une fois par semaine, le JEUDI entre 17 h 45 et 18 h, sur le lieu précité.
- Pratiquer la transparence sur les prix.
- Prévenir l'AMAP en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison.
- Prendre en compte les remarques et les besoins des Adhérents de l'AMAP.
- Accepter des visites régulières des Adhérents de l'AMAP.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité du **BOULANGER** (maladie, problèmes de livraison, etc.).
- Les Adhérents acceptent d'assumer ces risques, sachant toutefois qu'ils en seront justement compensés.

Engagements de l'AMAP les colibris d'Andresy :

- L'AMAP agit en tant qu'intermédiaire entre ses **ADHERENTS** et le **BOULANGER** ; elle participe à la logistique locale de distribution.
- Respecter la charte des AMAP.

Choix des paniers			Réf. panier	Prix unitaire	Commande	
					Qté	Montant
Panier « Pain fantaisie » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en A'			A	3,30 €		
Toujours le même « Pain fantaisie »	<input type="radio"/> Pain d'épeautre (T110) 500 g		A' 1	3,80 €		
	<input type="radio"/> Pain au kamut 500 g		A' 2	3,60 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines 500 g		A' 3	3,30 €		
	<input type="radio"/> Pain aux noix 500 g		A' 4	3,80 €		
	<input type="radio"/> Pain aux 5 céréales 500 g		A' 5	3,10 €		
	<input type="radio"/> Pain aux raisins et noisettes 600 g		A' 6	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain aux graines de sésame 500 g		A' 7	3,10 €		
	<input type="radio"/> Pain aux olives vertes 300 g		A' 8	2,60 €		
	<input type="radio"/> Pain aux châtaignes (selon saison) 300 g		A' 9	3,60 €		
« Gros Pain » à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en B'			B	4,50 €		
Toujours le même « Gros Pain »	<input type="radio"/> Pain bis T80 1 kg		B' 1	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain complet T110 1 kg		B' 2	4,70 €		
	<input type="radio"/> Pain intégral T150 1 kg		B' 3	4,70 €		
	<input type="radio"/> Boule de campagne T65 1 kg		B' 4	4,90 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain » : soit combinaison A + B			C	7.20 €		
Toujours le même «Pain fantaisie + Gros Pain» : combinaison A' + B' - Préciser :			+€		
« Pain fantaisie + Brioche » à la discrétion du Boulanger : soit combinaison A + E			D	7.10 €		
« Brioche » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des brioches suivantes : <input type="radio"/> Brioche aux raisins 350 g - 4,50 €. <input type="radio"/> Brioche nature 350 g - 4,50 €. <input type="radio"/> Brioche au chocolat 350 g – 5.00 €.			E	4,40 €		
« Pain fantaisie + Gros Pain + Brioche », soit combinaison des (A + B + E).			F	11,50 €		
« Gourmandises bio de la semaine » contenant, à la discrétion du Boulanger, l'une des gourmandises suivantes, (parmi une cinquantaine de spécialités sucrées) : <input type="radio"/> 4 viennoiseries, <input type="radio"/> 2 chaussons aux pommes, <input type="radio"/> 2 muffins + 2 financiers, <input type="radio"/> 300 gr de biscuits variés, <input type="radio"/> 2 gourmandises <input type="radio"/> 2 amandines, <input type="radio"/> 1 cake aux raisins.			G	4.20 €		
« Panier salé » à la discrétion du Boulanger : l'une des compositions listées en H'			H	5.00 €		
Toujours le même « Panier salé »	<input type="radio"/> 2 petites pizzas		H' 1	5.00 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches lorraines		H' 2	5.00 €		
	<input type="radio"/> 2 quiches aux champignons		H' 3	5.00 €		
	<input type="radio"/> Feuilletés au chèvre		H' 4	5.00 €		
	<input type="radio"/> 1 cake salé.		H' 5	5.00 €		
« Pain de mie » de 500 g			I	4,40 €		
« Pain sans gluten » 500 g. à la discrétion du Boulanger : l'un des pains listés en J'			J	4,40 €		
Toujours le même « Pain sans gluten »	<input type="radio"/> Pain au sarrasin		J' 1	4,40 €		
	<input type="radio"/> Pain aux châtaignes		J' 2	4,40 €		
	<input type="radio"/> Pain au souchet		J' 3	4,40 €		
« Pain spécial » (hors liste ci-dessus) : spécifier			K			

Total de l'engagement hebdomadaire :€, soit pour les 21 semaines de la saison :€

Paiement en 1, 2 ou 3 chèques libellés à l'ordre de **Sarl Le Fournil du Taillis**.

	Montant	Banque	N° de chèque
1			
2			
3			

Le présent contrat expirera naturellement au terme de la dernière distribution, le jeudi 29 mars 2018 .

A le
L'ADHERENT

A le
Le BOULANGER
Hervé Quéra